

Le secrétariat de la CNCDH a rencontré des représentants du Groupe d'experts sur la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe (GRETA).

Interpellée récemment par des représentants de la société civile et la CNCDH sur l'absence de plan d'action national contre la traite des êtres humains (TEH) depuis deux ans, une délégation du GRETA (Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la traite des êtres humains) effectuée depuis le début de la semaine des entretiens à haut niveau avec les autorités françaises.

Cette visite intervient, de manière inédite, en dehors des cycles d'évaluation normalement prévus pour apprécier la mise en œuvre par les Etats parties de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Outre les autorités publiques concernées par la lutte contre la TEH, les experts du GRETA ont rencontré des ONG, des syndicats et, le 12 février, le secrétariat général de la CNCDH.

Ce dernier a ainsi eu l'occasion de rappeler les [recommandations formulées par la CNCDH en 2017](#), à l'issue de l'évaluation du précédent plan, et toujours d'actualité, notamment :

- Adopter une politique pénale volontariste en la matière et garantir une protection effective à toutes les victimes de TEH, quelle que soit la forme d'exploitation concernée (sexuelle ou par le travail) ;
- Mettre en place un mécanisme national d'identification et d'orientation des victimes ;
- Protéger davantage les mineurs victimes de TEH, encore trop souvent assimilés à tort à des délinquants ;
- Concevoir un plan avec des mesures assorties d'engagements budgétaires.

La CNCDH avait encore alerté l'Etat français en [octobre 2018 dans une déclaration](#) sur l'urgence d'adopter un plan national d'action et d'associer pleinement la société civile et la CNCDH à son élaboration.

<https://www.cncdh.fr/fr/actualite/rencontre-du-greta-et-du-secretariat-general-de-la-cncdh>